



Maritime, Transition écologique et énergétique, Croisière HAROPA PORT s'engage avec les ports du range Nord, pour limiter les émissions des navires à quai

Le 21 juin 2021, les ports d'Anvers, Hambourg, Rotterdam, Bremerhaven et HAROPA PORT, ont signé un protocole d'accord visant à réduire les émissions des navires à quai et à poursuivre les actions en matière de transition écologique. Une signature qui s'inscrit dans la « loi climat » de l'Union Européenne signé en avril dernier et qui vise à réduire les émissions carbone de moitié d'ici 2030.

Publié le 25/06/2021 - Mis à jour le 8/08/2023



Les ports situés à l'interface avec les villes ont des enjeux forts en matière d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction des émissions de CO2. Ainsi, les cinq ports du Range Nord s'engagent conjointement à déployer le branchement électrique à quai pour la filière conteneurs d'ici 2028. Grâce à l'implantation de cette solution à énergie verte, les navires pourront couper leur moteur et se brancher directement à quai pendant toute la durée de leurs escales.

Cette coopération a pour but de booster les efforts déjà entrepris par tous les acteurs concernés et d'encourager l'innovation sur cette thématique à échelle nationale, européenne voire internationale.

Une initiative qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie « green port » portée par HAROPA PORT et qui vient compléter les projets déjà en cours sur le terminal croisière au Havre et le long de l'axe Seine, de Paris jusqu'au Havre en passant par Rouen, avec le déploiement des bornes électriques pour les bateaux fluviaux.

Cet accord rejoint également les engagements pris lors du dernier World Port Climate Action Program (WPCAP) auquel participait HAROPA PORT en juin dernier ; et s'inscrit dans « l'objectif climat » de l'Union Européenne signé en avril dernier et qui vise à réduire les émissions carbone de moitié d'ici 2030.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00